

Yannick KERLOGOT  
Député des Côtes d'Armor  
4<sup>ème</sup> circonscription

Guingamp, le 10 mars 2021

## Communiqué de presse

Un président ne devrait pas dire ça.

Il y a une semaine Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil régional de Bretagne, écrivait à Kelennomp, l'Association de tous les professeurs et formateurs de et en breton (Kevredigezh an holl gelennerien ha stummerien war ar brezhoneg hag e brezhoneg).

« Je dois aujourd'hui malheureusement vous informer, qu'après plusieurs échanges entre la Région Bretagne et le rectorat, force est de constater que je ne suis pas en mesure de mettre en débat et faire voter le document à la prochaine session d'avril. En effet, les discussions sont toujours en cours, notamment en ce qui concerne le nombre de places au concours, la formation des enseignants mais aussi le jalonnement routier. [...] Sur ces sujets et bien d'autres encore, je dois constater un blocage de fond et de forme, avec des nécessaires arbitrages du ministre qui n'aboutissent pas. »

Pourquoi le président de la Région parle-t-il de blocage de l'Etat aux enseignants tout en écrivant au ministre Blanquer afin de lui notifier sa volonté de ne pas inscrire la nouvelle convention spécifique sur les langues régionales à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil régional afin « de continuer les échanges » avec le recteur sur son contenu ?

Il se trouve qu'avant de devenir député des Côtes d'Armor, j'étais enseignant en langue bretonne. Depuis le début de mon mandat, je siége à la Commission Education et Culture de l'Assemblée Nationale et je m'efforce avec rigueur et modération de faire avancer tout ce qui peut être fait pour la langue bretonne, en lien constant avec les associations bretonnes.

Rappelons que la loi Blanquer « Pour une Ecole de la Confiance » a apporté une avancée dans le versement du forfait scolaire dont Diwan doit pouvoir tirer parti ; à la rentrée 2020, 24,5 postes des 30 créations d'emplois dans l'Académie de Rennes, pour le 1er degré, ont été consacrés au développement des filières bilingues français-breton ; un enseignement à distance via le CNED est en cours de création pour la prochaine rentrée en direction des élèves faisant le choix de l'option au Bac avant de le généraliser à tous les lycéens en filière bilingue ne dispensant pas de l'enseignement dans leur établissement.

Alors que l'actuelle convention court jusqu'en octobre 2021, à l'initiative de la précédente préfète de Région, je contacte le Ministère de l'Education Nationale suite aux annonces récentes du président de Région et l'on

me confirme un travail sur une convention 2021-2026 plus ambitieuse, avec des moyens constants voire en augmentation. Je sonde les conseillers régionaux du groupe Bremañ, ils n'ont eu aucun écho d'un quelconque blocage, puisqu'ils ne sont pas tenus informés des évolutions de cette convention. Je teste mes collègues députés pour savoir s'ils auraient été saisis d'une difficulté avec le ministère : personne n'en a jamais entendu parler. Au cours d'un échange avec le président Chesnais-Girard ce matin, ce dernier m'indique avoir pris seul l'initiative d'un report de la présentation de cette convention en session du Conseil régional.

Je sais les échéances électorales à venir, je peux entendre l'envie d'aller au combat contre le gouvernement en général et le ministre Blanquer en particulier. Mais je ne comprends décidément pas que l'on se serve de questions sérieuses, et pour moi centrales, pour abîmer la parole publique, pour semer le trouble dans ces temps déjà complexes.

La langue bretonne, pour se développer, a besoin d'une revendication commune des élu.es breton.nes. Renforçons l'unité des voix et non leur division.

Yannick Kerlogot, député des Côtes d'Armor